Suite pour un sacrement

Quelques poèmes de l’été 61

à la mémoire de Gritta Samson

à Jean Paul Samson

à Michel et Annie Boujut

I

J’ai compté 49 marches
pour monter au ciel
et à la cinquantième
j’ai franchi le seuil
derrière lequel
le dieu de Socrate
m’attendait.

II

Mon fils a dormi dans cette chambre.
Dans son dos le lac était léger
le ciel ne pesait pas
la vie chantait l’éternité
et j’ai mis dans ma tête
tout ce qui l’entourait.
Chaque nœud du plancher
chaque dessin du plafond
et la place des livres
et l’odeur du jardin.
La toile d’araignée qui tremble sans espoir
sous l’escalier de bois
qui monte à l’autre chambre
où travaille le Père.

III

C’est toi la vie sans lois
débordante et secrète
et sans définition.

Tu n’entres pas dans les systèmes
que les aveugles philosophes
font tournoyer
autour d’eux seuls.
Mais tu mêles à la nuit
les voiles d’un bonheur
qui milite en silence
pour la beauté du lac.

IV

Pourquoi renâclez-vous?
Ne vous ai-je pas déjà
un à un, puis tous ensemble
canonisés dans mon ciel droit?
L’auréole de mes yeux circule autour de vous
et j’ai tracé en rouge
les syllabes du Nom
sur le Monument aux Vivants!

V

Ceux qui osent

Il suffit de franchir le pas
de passer le pont
pour que tout réussisse
aux âmes de feu.
Mais celles qui piétinent
au bord du fleuve noir
ne connaîtront jamais
la danse des fruits mûrs
ni les poèmes accomplis.

VI

Pour Annie

Pour qu’un bonheur soit bien humain
et garde pouvoir de durer
il lui faut défaut au talon
petit point noir sur sa faiblesse.
Le trop beau risque l’éphémère.

Merci Annie d’être l’épine
et l’arête du destin
qui nous vaccine à contre-mal.

VII

Maintenant que mon fils est sauvé
je me fous du reste
et je chanterai dans les supplices.
La graine précieuse
a été déposée en Terre Sainte
l’avenir est grand ouvert
et mon esprit y régnera
parmi ses jours sans lois
et ses éclats de joie.

VIII

Un ciel plein d’oiseaux
un cœur plein de tendresse.
Voici ce qu’il nous faut
Voilà ce qui nous reste.

Quand le monde est moins beau
quand les hommes nous blessent.

IX

L’île vagabonde

Pendant la nuit
l’île s’est rapprochée du rivage qu’elle aime
et le petit matin l’a surprise
dans sa douce nudité.
Alors elle a rassemblé
ses arbres et ses plages
et regagné sur place
le centre des images.
Mais je l’ai vue
par les yeux du brouillard
les fentes du sommeil…

J’aime la dignité
qui sait perdre ses voiles.

X

Nous n’irons pas dans l’île
adorer l’éternel
du plus beau des étés.
L’île n’existe plus
quand s’approchent les hommes.
Le mystère s’efface
au premier pas posé
il aime ceux qui vivent
en bordure des eaux
en marge des secrets.

XI

Ils m’ont dit
que croire en la poésie
était un scandale
que vivre en poésie
n’était pas sérieux
que j’oubliais les vraies valeurs
les grands problèmes
au nom d’un privilège usurpé...
Ils m’ont dit
que je n’avais aucun droit
entre les vertus du matin
et les parfums du soir...
Et je ne les ai pas crus.

XII

J’ai paginé mon avenir
et me suis donné de longs jours.
N’est-ce pas mon pouvoir après tout
de garantir aux pages blanches
que sous le signe le plus noir
je serai là
portant lumière
chassant la nuit avec des mots
charmant les fous par des images
et fracassant les gens sérieux

sous la vitrine de mon rire!

XIII

Le droit au malheur

Tout ce qui est parfait finit mal
pour les êtres impairs
que nous sommes
pour les départs trop clairs
qui claironnent.
Toi qui veux le bonheur
au sommet de chaque jour
à la fin de chaque nuit
vois les défauts de tes amis
la faille infime du poème
la faute heureuse du mortel.
Et s'ils n'y sont pas
mets-les-y!

XIV

J'ai voulu me mettre en état de grâce
en forme de poème.
Etre l'oiseau à deux battants
le lac amoureux du rivage
et la montagne paternelle
où tout refuge a son feuillage.
J'aimais les cloches sans église
et les murmures sans doctrine.
Mais trop d'amis m'appelaient homme
et j'ai couru d'un cri à l'autre
du fleuve au pôle
du désert au village
pour apparaître à l'heure dite
devant le maître du langage
qui proposait à mon délire
le droit de vivre à l'état d'île.
Ronco-sur-Ascona, août 1961

Pierre Boujut